

grès, au risque d'un effondrement barbare terrible. C'est au cœur de la nuit qu'à partir des luttes et de la critique, il nous faut en élaborer le dessin pour le véritable monde de demain.

Ambition folle? Pas plus folle que celle des femmes et des hommes qui dans les années 1940, au cœur de la domination de presque toute l'Europe par la barbarie nazie, se réunissaient pour lancer l'élaboration de ce qui deviendra le programme du CNR (Conseil national de la Résistance), le programme *Les jours heureux*. Ils se réunissaient, fous et lucides à la fois, non pas pour simplement envisager le « retrait » de l'envahisseur mais pour travailler sur les bases d'une

société nouvelle. Aujourd'hui, l'envahisseur c'est le grand capital financier, sa logique, ses pouvoirs, sa culture et le néolibéralisme. Il s'agit, croyons-nous, de construire une grande alliance de progrès, une solidarisation la plus transversale possible, contre le capital financier et sa domination, pour impulser une autre logique de civilisation, de partage pour chacune et chacun, de préservation et de développement des biens communs pour toute l'humanité, où le développement de chacune et chacun commencera à être un but de la société en soi et la condition du développement de toutes et tous. ■■■

Actualité d'Ambroise Croizat

Bernard Lamirand

Les macronistes, ça ose tout, même se réclamer d'Ambroise Croizat pour justifier la destruction de notre système de retraites. Bernard Lamirand, animateur du Comité d'honneur National Ambroise Croizat, met les choses au point.

Ambroise Croizat fut un innovateur en matière sociale.

Nous sommes en ce moment avec des hommes et des femmes installées au pouvoir dont on peut sérieusement douter qu'ils soient des novateurs en matière de Sécurité sociale. La plupart d'entre eux viennent du monde des affaires, des banques et des assurances. Nous pourrions plutôt dire qu'ils nous ramènent en arrière, au siècle dernier, à une sorte de néoconservatisme en matière de protection sociale.

Le président de la République s'entête à mettre en place un système individuel qui est tout le contraire d'un système universel avec une retraite à points attribuée uniquement en fonction du temps de travail alloué et donc une sanction pour ceux et celles qui ne trouveront que des emplois de plus en plus précaires jusqu'aux formes atypiques et autonomes sans couverture sociale.

Ambroise Croizat faisait partie de la classe ouvrière, il savait les conditions de celle-ci; des conditions déplorables tant au niveau des salaires pratiqués que des conditions de travail; cela l'avait profondément marqué en tant que syndicaliste et secrétaire général de la puissante Fédération CGT de la métallurgie. Il avait connu la misère, vu l'usure des enfants au



travail, vu des hommes et femmes dans les pires conditions de travail de l'époque, vu la santé se dégradant dès la quarantaine et il était décidé à ce que les choses changent.

Le Front populaire et les occupations d'usines vont puissamment y contribuer. Il est un des acteurs

principaux des accords Matignon avec ses camarades de la métallurgie et il va obliger le gouvernement Blum du Front Populaire à concéder des acquis sociaux considérables tant sur les salaires, les congés payés, les conventions collectives, etc. Et il se rend compte que tout cela n'est pas satisfaisant sur le plan de la santé au travail et il va contribuer avec les métallos parisiens à créer ce que l'on appellera dans la métallurgie « les œuvres sociales de la métallurgie parisienne » avec un centre de santé, une mutuelle métallurgie, un centre de vacances, un centre de repos pour les salariés victimes des conditions de travail et plus tard une maternité et des centres de rééducation professionnelle pour des salariés-es victimes de maladies et d'accidents du travail.

Il va s'inspirer de ces créations d'avant-guerre pour y aller plus en profondeur à la Libération.

Il va inventer.

La Sécurité sociale va devenir son *leitmotiv* et nous allons le voir, dès que la France est libérée, réaliser un travail législatif dont on peut dire qu'il en est l'inspirateur et son inspiration vient des souffrances de l'occupation, des luttes qu'il avait menées sur les conditions de vie et de travail auparavant et il considérait que l'heure était venue de donner à la France une législation nouvelle en matière de Sécurité sociale dans une France où l'espérance de vie des travailleurs ne dépassait pas les 55 ans.

Il bénéficiera d'un rapport de forces politique et syndical pour établir ces droits nouveaux et il va appliquer le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) par la mise en place de la Sécurité sociale et des comités d'entreprises, deux conquêtes majeures pour fixer la place des travailleurs dans le procès du travail à l'entreprise.

La Sécurité sociale est certainement sa réalisation la plus importante en tant que ministre. Elle constituait des droits fondamentaux en matière de santé, de famille, de vieillesse et d'accidents du travail. Des droits que l'on peut considérer comme une ébauche d'une création communiste. Le capital est battu à cette époque, lui qui a collaboré avec l'ennemi pendant la guerre et qui est hors course.

En fait une première entorse à la sacro-sainte domination du capital sur le travail.

C'est cette conquête sociale que le capital n'a jamais digérée avec la possibilité d'intervenir sur des champs jusqu'alors du domaine patronal. Une marche en avant vers le progrès social était enfin engagée.

Cette conquête de la Sécurité sociale représentait un énorme changement : elle plongeait la lame du couteau profondément dans les règles de l'économie capitaliste. Des centaines de milliards allaient quitter les systèmes assurantiels pour devenir l'affaire des assurés et donc de l'argent enlevé de la maîtrise des grandes féodalités financières.

Dès l'éviction des ministres communistes en 1947 et la scission créant Force ouvrière avec les fonds de la CIA, le pouvoir n'aura de cesse – à part l'intermède de 1981 avec la retraite à 60 ans – de saper cette construction sociale de la Sécurité sociale dans le cadre d'un paritarisme donnant le pouvoir au patronat.

La meilleure preuve est celle d'un grand spécialiste des assurances vie, Denis Kessler, interpellant

Sarkozy en 2007 pour remettre en cause toutes les créations sociales depuis la Libération jusqu'en 1952.

Ces injonctions du patronat et des financiers, Macron en fait son cheval de bataille. La retraite à points est pour ainsi dire son « cheval de Troie » pour larguer ce que A. Croizat et ses compagnons ont mis en place à la Libération. Il fallait en finir avec le calcul de la retraite sur les meilleures années et en finir avec l'âge légal de la retraite établi pour toutes et tous. Il fallait en finir avec les régimes spéciaux de retraites les considérant comme de mauvais exemples.

Avec E. Macron, nous assistons donc à la revanche du capital. E. Macron est comme l'illusionniste qui croit qu'avec la retraite à points il va pouvoir envoûter l'ensemble du monde du travail.

En fait, A. Croizat est à l'opposé de ce système dit universel par points. Celui-ci n'est qu'une mixture individualiste. Or A. Croizat avait combattu vigoureusement l'individualisme lors de la loi portant généralisation de la Sécurité sociale du 22 mai 1946. Il voulait en effet une France où le monde du travail pèserait davantage sur l'économie, la répartition de la richesse. Il voulait un système de retraite solidaire progressant par le haut et s'inscrivant dans une économie redressée et créatrice d'emplois : une sorte de Sécurité sociale professionnelle.

Ce que E. Macron veut nous imposer, c'est le contraire. Il s'agit de « ratatiner les retraites actuelles » pour n'en faire qu'un minimum social pour toutes et tous en utilisant la technique des points et par conséquent écrétant tous les acquis supérieurs. Les retraites par capitalisation seraient alors reconstituées avec toutes les inégalités correspondant à des solutions particulières avec de multiples régimes privés d'entreprise et faisant renaître la cohorte des systèmes d'avant-guerre où plus de 1 000 régimes existaient et prospéraient pour les assurances privées.

A. Croizat est donc plus que jamais d'actualité contre la mainmise de l'État et des fonds de pension sur nos systèmes de retraites. Il avait sévèrement critiqué le système anglo-saxon mis en place par Beveridge en Grande Bretagne. Il considérait que c'était une étatisation, que les assurés ne seraient pas maîtres de sa destinée et de sa gestion, que le système anglais reposait en grande partie sur l'impôt et non sur la cotisation. Une cotisation qu'il considérait à juste raison comme faisant partie de la participation de l'entreprise et du salarié.

A. Croizat était dans la novation avec la classe ouvrière de son époque ; il balayerait aujourd'hui d'un revers de main la piteuse loi défendue par les suppôts français des fonds de pension américains et il nous dirait de créer une Sécurité sociale avec encore plus de droits pour que les travailleurs puissent jouir non seulement de la retraite mais aussi de meilleures conditions de vie et de travail.

Et puis, reprenons une parole qu'il avait eue lors de son plan de Sécurité sociale le 6 juillet 1946 face à ceux qui voulaient encore retarder la mise en place de la Sécurité sociale, je le cite : « les réformes accomplies sont acquises ». Alors raison de plus pour ne pas toucher à ces conquêtes fondamentales.

Le référendum sur le retrait du projet gouvernemental s'impose donc pour que le peuple ait le dernier mot. ■■■